

## Conclusions 2021 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

### Togo

En 2021, le Togo a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a créé une Commission nationale de lutte contre la traite des personnes et adopté un nouveau Code du travail qui renforce les mécanismes de répression. Par ailleurs, en raison de l'impact continu de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a exonéré tous les élèves du secondaire des frais de scolarité pour l'année scolaire 2021–2022. Toutefois, au Togo, des mineurs sont livrés aux pires formes de travail des enfants, notamment l'exploitation sexuelle commerciale, parfois des suites de la traite des personnes. Des enfants font également des travaux dangereux dans le cadre des services domestiques. Le gouvernement n'a pas accordé de moyens suffisants à la lutte contre le travail des enfants, et en 2021, le budget de l'Inspection du travail a baissé de près de 40 %. Par ailleurs, le gouvernement ne publie pas de données sur ses mesures d'application du droit pénal concernant la législation sur les pires formes de travail des enfants.

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Veiller à ce que la loi interdise aux enfants de se livrer à tout type de travail dangereux.	2020 – 2021
	Adopter une loi sur l'éducation de base gratuite, y compris pour le premier cycle du secondaire.	2021
Application	Veiller à ce que les inspecteurs du travail disposent du temps et des moyens financiers nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités principales d'inspection et de surveillance du respect de la législation sur le travail.	2009 – 2021
	Effectuer des inspections du travail dans le secteur informel ainsi que dans les domiciles privés et les exploitations agricoles, où des enfants travaillent dans l'agriculture et le travail domestique.	2021
	Publier des données sur les efforts en matière d'application du droit du travail, notamment le nombre d'inspection du travail effectuées, d'inspections sur les lieux de travail, d'infractions à la législation sur le travail des enfants constatées, de sanctions imposées et d'amendes perçues ou les inspections de routine ciblées.	2021
	Publier des données sur les efforts en matière d'application du droit pénal, notamment le nombre d'enquêtes effectuées, d'infractions pénales constatées, de poursuites lancées, de	2010 – 2021

<b>Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants</b>		
<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
	condamnations obtenues et de sanctions imposées pour les pires formes de travail des enfants.	
	Veiller à ce que les responsables de l'application du droit pénal se voient dispenser une formation, notamment pour les nouvelles recrues, des cours de perfectionnement et une formation sur les nouvelles lois.	2009 – 2021
	Veiller à ce que les enquêteurs judiciaires disposent de ressources financières et physiques suffisantes pour faire respecter comme il se doit la législation pénale concernant le travail des enfants.	2017 – 2021
	Appliquer des sanctions judiciaires en cas d'infractions pénales comme la traite des enfants.	2014 – 2021
	Veiller à ce que les processus judiciaires pour les cas de traite des enfants soient suffisamment rapides pour ne pas dissuader les victimes de déposer plainte.	2020 – 2021
	Veiller à une coordination efficace entre le système de justice pénale et les services sociaux afin de permettre aux rescapés de recevoir le soutien adéquat pendant les procédures judiciaire.	2021
Coordination	Veiller à ce que les corps fédérés soient actifs et rendent compte de leurs activités.	2021
	Veiller à ce que le Comité national pour l'accueil et la réinsertion sociale des enfants victimes de la traite (CNARSEVT) reçoive un financement adéquat.	2021
Politiques gouvernementales	Mettre en œuvre dans leur totalité tous les accords signés pour protéger les enfants contre la traite.	2020 – 2021
	Intégrer des stratégies d'élimination et de prévention du travail des enfants dans le Plan sectoriel de l'éducation.	2013 – 2021
Programmes sociaux	Améliorer l'accès à l'éducation en éliminant les frais liés à la scolarité, en garantissant l'absence de violence sexuelle et physique dans les écoles, en augmentant le nombre d'écoles et en améliorant les infrastructures et les transports scolaires, surtout dans les zones rurales.	2010 – 2021
	Veiller à ce que les programmes de protection sociale visant à lutter contre le travail des enfants reçoivent un financement adéquat et soient suffisants pour s'attaquer au problème dans son ensemble dans tous les secteurs pertinents.	2009 – 2021

<b>Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants</b>		
<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
	<p>Veiller à ce que les programmes sociaux se centrent spécifiquement sur la lutte contre le travail des enfants dans l'exploitation sexuelle commerciale, les travaux domestiques et l'agriculture, ainsi que sur des mesures de réduction de la pauvreté et de promotion de l'éducation.</p>	2019 – 2021